



Département du MORBIHAN

2025/19/12/17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOJJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procurations : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUÉDEC Jean-Michel.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 25/11/2025
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 18
Procurations (s) : 9

Reçu en Préfecture de VANNES le 30/12/2025
Publié ou notifié le 31/12/2025
Certifié exécutoire le 31/12/2025
A GOURIN, le 31/12/2025..

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



17- MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2026, BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ce jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2026.

Département du MORBIHAN

BUDGET PRINCIPAL 2026
SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre / article	Libellé	Crédits ouverts 2025	1/4 des crédits à ouvrir en 2026
20	Immobilisations incorporelles		
2031	Frais d'études	406 784,20 €	101 696,05 €
2032	Frais de recherche et développement	2 160,00 €	540,00 €
2033	Frais d'insertion	2 331,92 €	592,98 €
2051	Concessions et droits similaires	14 470,00 €	3 617,50 €
	Total immobilisations incorporelles	425 746,12 €	106 436,53 €
21	Immobilisations corporelles		
2111	Terrains nus	7 900,00 €	1 975,00 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	27 300,00 €	6 825,00 €
21311	Bâtiments administratifs	4 500,00 €	1 125,00 €
21312	Bâtiments scolaires	12 200,00 €	3 050,00 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	8 404,28 €	2 101,07 €
21318	Autres bâtiments publics	255 500,00 €	63 875,00 €
21321	Immeubles de rapport	2 151,60 €	537,90 €
21328	Autres bâtiments privés	1 075,00 €	268,75 €
21351	Bâtiments publics	46 205,80 €	11 551,45 €
2152	Installations de voirie	11 761,20 €	2 940,30 €
21534	Réseaux d'électrification	2 129,11 €	532,28 €
21538	Autres réseaux	41 280,00 €	10 320,00 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	15 132,24 €	3 783,06 €
21572	Matériel technique scolaire	6 942,00 €	1 735,50 €
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10 972,00 €	2 743,00 €
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	9 342,78 €	2 335,69 €
21578	Autre matériel technique	4 448,21 €	1 112,05 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	69 643,44 €	17 410,86 €
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	4 728,00 €	1 182,00 €
21828	Autres matériels de transport	23 040,00 €	5 760,00 €
21831	Matériel informatique scolaire	2 533,51 €	633,38 €
21838	Autre matériel informatique	30 042,70 €	7 510,68 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 100,81 €	1 775,20 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 360,54 €	590,14 €
2185	Matériel de téléphonie	491,64 €	122,91 €
2188	Autres	31 708,09 €	7 927,02 €
	Total immobilisations corporelles	638 892,95 €	159 723,24 €

Département du MORBIHAN

23	Immobilisations en cours		
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 084 477,57 €	271 119,39 €
2313	Constructions	6 726 506,67 €	1 681 626,67 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	785 728,00 €	196 432,00 €
238	Avances versées sur commandes d'immo en cours	22 314,22 €	5 578,56 €
Total immobilisations en cours		8 619 026,46 €	2 154 756,62 €
TOTAL GENERAL		9 683 665,53 €	2 420 916,39 €

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre / article	Libellé	Crédits ouverts 2025	1/4 des crédits à ouvrir en 2026
20	Immobilisations incorporelles		
203	Frais d'étude, de recherche et de développement	5 000,00 €	1 250,00 €
Total immobilisations incorporelles		5 000,00 €	1 250,00 €
21	Immobilisations corporelles		
2156	Matériel spécifique d'exploitation	15 000,00 €	3 750,00 €
Total immobilisations corporelles		15 000,00 €	3 750,00 €
23	Immobilisations en cours		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	233 407,95 €	58 351,99 €
Total immobilisations en cours		233 407,95 €	58 351,99 €
TOTAL GENERAL		253 407,95 €	63 351,99 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

AUTORISE ces modifications budgétaires.

A Gourin, le 19 décembre 2025

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.